

COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
« Les PEP 23 »

Mercredi 27 septembre 2017
Salle de réunion, CMPP de Guéret, 17h

Etaient présents :

Mmes Nadine JAVAYON, Ginette MICHON, Nicole MORET, Yamina YESSAD-BLOT
Mrs Maurice BESSE, Claude BLERON, Claude CLAVE, Bernard CUBIZOLLES, Alain FAVIERE, Gérard FREMONT, Jean-Claude GUYONNET, Jean Claude TRUNDE

Etaient excusés :

Mmes Nicole JANDEL, Anne LANGLOIS
Mrs Gilles DUMONT, Patrice MORANCAIS, Pierre TAGAND, Jean Pierre TERME, M. le représentant de la FSU

Invités à la demande du président :

Salim AIT LARBI, Directeur Associatif
Clémentine GOUNY, Directrice administrative du CAMSP et du CMPP

Ont donné pouvoir :

- Anne LANGLOIS à Gérard FREMONT
- Jean Pierre TERME à Jean Claude TRUNDE
- Pierre TAGAND à Maurice BESSE

1. Approbation du PV du Conseil d'Administration du 14 juin 2017

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 14.06.2017 :

Adopté à l'unanimité des membres votants présents le 27.09.2017

Un power point est présenté à l'écran pour la suite de l'ordre du jour.

2. CPOM PEP en Limousin 2018-2022 et la dotation globalisée pour les 3 associations

Les travaux pour la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2018 - 2022 au sein du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) PEP en Limousin ont débuté suivant la feuille de route de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.

La feuille de route de l'ARS Nouvelle Aquitaine met l'accent sur les points suivants :

- Prise en compte du virage inclusif dans l'évolution de nos établissements et services.
- Inscrire nos établissements et services dans le dispositif ou la dynamique « zéro sans solution ».
- Mise en œuvre et respect des meilleures pratiques.

- Mise en œuvre de parcours d'inclusion socio-professionnelle (adulte).
- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes.
- Dotation globalisée des 3 associations pour les établissements dans le périmètre du CPOM Médico-Social.

Jean Claude TRUNDE, Président, et Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, font le point sur l'avancement des travaux sur la négociation du nouveau CPOM et rappellent qu'il ne concernera que le secteur médico-social, soit le CAMSP et le CMPP.

La Maison des Adolescents (MDA) et le secteur solidarité de l'association ne sont donc pas concernés.

Les trois associations, Corrèze, Haute Vienne et Creuse sont gestionnaires du même type d'établissements, il s'agit donc pour l'ARS d'avoir un interlocuteur unique, le montage juridique reste à définir.

Le Président demande aux membres du Conseil d'Administration leur accord pour continuer le travail sur le CPOM 2018-2022 dans ce sens. L'accord du Conseil d'Administration est obtenu à l'unanimité des membres présents.

3. Service DAPEP suite au passage à la semaine de 4 jours

A la fin de l'année scolaire 2016-2017, la possibilité a été donnée aux collectivités de revenir sur la réforme des rythmes scolaires et la semaine de 4,5 jours. Une majorité de Conseils d'Ecoles et de Mairies creusoises ont donc choisi le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017-2018.

Ce changement de rythme a donc nécessairement impacté l'organisation des activités périscolaires et celle du Dispositif d'Animation PEP, le DAPEP.

L'association avait cependant décidé de prolonger l'activité du service avec deux animateurs (1 des contrats aidés se terminant en août 2017) sur l'année scolaire 2017-2018 pour accompagner les collectivités qui ont fait le choix de conserver les 4,5 jours.

Cependant, les nouvelles dispositions concernant les contrats aidés annoncées fin août remettent en cause la pérennité d'un service déjà en difficulté financièrement.

Le contrat CUI-CAE de Christian WOJTOWICZ qui se terminait le 18 septembre 2017 n'a donc pas pu être renouvelé sous la forme d'un contrat aidé, M. WOJTOWICZ a donc été prolongé jusqu'au 31 décembre en CDD.

Le contrat d'avenir de Sophien BEDROUNI se termine le 22 décembre 2017.

Le DAPEP est donc en mesure d'honorer ses engagements pris auprès des collectivités jusqu'au 31

décembre 2017. Sans contrats aidés, il ne sera pas en mesure de continuer son activité en 2018.

Le Directeur Associatif présente le planning du service prévu sur l'année scolaire 2017-2018, lequel nécessite l'intervention de deux animateurs pour satisfaire les demandes jusqu'en juillet 2018.

Le Président lit la lettre qui sera envoyée au Préfet de la Creuse afin de connaître les perspectives que l'association peut espérer en matière de contrats aidés. Le Conseil d'Administration espère une réponse rapide qui permettrait de statuer sur l'avenir du DAPEP.

4. Point sur la rentrée de septembre 2017

Clémentine GOUNY, Directrice Administrative CMPP et CAMSP, et Salim AIT LARBI, Directeur Associatif, font le point sur les mouvements de personnels à la rentrée 2017.

CMPP La Souterraine :

- Départ de l'assistante sociale, Mme Stéphanie LAVAUD, le 24 juillet 2017, remplacée par Mme Marine THIBAUD depuis le 5 septembre 2017.

CMPP/CAMSP :

- Congé maternité suivi d'un congé parental de la psychomotricienne, Mme Marie-Anne EMORINE. La Directrice des établissements informe le Conseil d'Administration qu'une psychomotricienne vient d'être recrutée pour remplacer Mme EMORINE au CMPP et au CAMSP à partir de la semaine prochaine (semaine 40).
- Retour de l'assistante sociale, Mme Catherine BOURGEOIS-DISH après une année de Congé Individuel de Formation (CIF). Elle a été remplacée au CMPP et au CAMSP pendant son absence.

DAPEP :

- Départ de Mme Cindy RODRIGUES suite à la fin de son contrat le 25 août 2017.

Le Directeur Associatif fait un point sur les contrats des personnels du service DAPEP et les formations qu'ils ont suivies.

Cindy RODRIGUES a terminé un CUI-CAE de 12 mois, renouvelé 1 fois 12 mois, soit 24 mois, il n'était donc plus possible de prolonger son contrat sous la forme d'un contrat aidé. Elle a suivi la préparation au concours d'ATSEM du CNED.

Christian WOJTOWICZ a terminé 12 mois de CUI-CAE le 18 septembre 2017, suite à la réforme concernant les contrats aidés, l'association n'a pas eu la possibilité de renouveler son contrat sous cette forme, il a donc été prolongé en CDD jusqu'au 31 décembre 2017. Il a suivi une formation de perfectionnement en animation (rigologie).

Sophien BEDROUNI a terminé son contrat d'avenir de 3 ans en 2016, il a pu être prolongé sous cette forme jusqu'au 22 décembre 2017, date de la fin de sa formation. Il a obtenu le CQP animateur périscolaire

en 2016 et est actuellement en BPJEPS Loisirs Tous Publics.

CMPP Aubusson :

- Départ de la psychologue, Mme Anaïs SAEZ, le 4 septembre 2017, elle sera remplacée par Mme Marion VERNEUIL à compter du 16 octobre 2017.

CAMSP :

- Absence du Docteur LAYADI depuis le mois de mai 2017. Mise à disposition du Docteur CASSAGNE, 1 jour par mois, par convention avec les PEP 19 dans le cadre du partenariat au sein du CPOM.

La Directrice des établissements informe le Conseil d'Administration de la mise en place d'une convention avec l'hôpital mère enfant de Limoges pour la mise à disposition du Docteur BEDU, pédiatre à l'hôpital de Limoges, 2 journées par mois.

- Le poste d'orthophoniste du CAMSP est toujours vacant depuis 2 ans.

5. Adhésion au GCS Santé Mentale et Handicap en Limousin

Le Groupement de Coopération Sanitaire « Santé Mentale et Handicap du Limousin » a pour vocation de fédérer l'ensemble des établissements et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du Limousin.

La finalité est de parvenir à mettre en œuvre une stratégie cohérente commune dans le secteur de la santé mentale et du handicap.

En réponse au courrier de l'association concernant la problématique du manque de médecin en Creuse, l'ARS a fortement suggéré l'adhésion des PEP 23 au GCS « Santé Mentale et Handicap en Limousin ».

Les six missions principales du groupement sont :

- L'organisation des flux d'utilisateurs
- La diffusion des pratiques professionnelles et échanges de compétences
- La gestion des temps médicaux
- La gestion des temps non médicaux
- Les évaluations internes et externes et les Evaluations des Pratiques Professionnelles (appui et conseils dans la mise en œuvre)
- La gestion de la filière précarité

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'adhésion de l'association les PEP 23 au GCS « Santé Mentale et Handicap en Limousin ».

6. Adhésion du CAMSP au Réseau Périnatalité Nouvelle Aquitaine

Le Réseau Périnat Aquitaine offre un espace de travail, de partage, de réflexion, de formation et d'information, en lien avec d'autres professionnels de la région, autour d'un objectif commun : assurer des soins de qualité, harmonisés, aux futures mères et aux nouveau-nés.

L'espace professionnel du site de Réseau Périnat Aquitaine propose :

- Un accès à des coordonnées de professionnels selon leurs compétences,
- De disposer de protocoles et de référentiels communs,
- Un accès à l'agenda des congrès nationaux et régionaux, des journées de formation thématiques, des formations du réseau,
- La participation à des groupes de travail du réseau ou d'en obtenir les comptes-rendus,
- La diffusion des informations sur la plateforme (formations, annonces professionnelles, articles),
- D'interroger le réseau.

Le CAMSP de la Creuse est le représentant de l'ANECAMSP au sein du Réseau, le Docteur LAYADI, Directeur technique du CAMSP, et Clémentine GOUNY, Directrice Administrative des établissements, le représentent.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'adhésion au Réseau Périnatalité Nouvelle Aquitaine.

7. Adhésion SILPC pour la MDA et désignation de membres représentatifs

Le Syndicat Inter-hospitalier du Limousin Poitou-Charentes propose des services et des outils, ainsi que des prestations d'expertise et d'accompagnement.

Le Réseau Creusois pour les Adolescents était adhérent au SILPC. Suite à la fusion absorption du RCA par les PEP 23, le renouvellement de l'adhésion doit se matérialiser par la signature d'une convention de service et la désignation d'un membre représentant l'association au sein de l'assemblée générale du SILPC.

L'adhésion au SILPC est de 300 €/an auxquels s'ajoute le montant des prestations réalisées.

Le Directeur Associatif informe les membres du Conseil d'Administration qu'il a contacté les représentants du SILPC pour mettre à jour les prestations proposées afin qu'elles soient plus adaptées aux réels besoins de la Maison des Adolescents.

La question est posée sur la pertinence de l'adhésion sur la base des prestations contractées par le Réseau Creusois pour les Adolescents.

La décision est reportée au prochain Conseil d'Administration.

8. Convention avec les PEP 15

Suite à la convention Domaine Education et Loisirs (DEL) signée avec les PEP 15 en septembre 2016 concluant à un partenariat dans l'organisation des séjours en classes de découvertes, un partenariat concernant les colonies de vacances a été mis en place pour l'été 2017.

En effet, les PEP 15 ont proposé un départ de Guéret à destination d'un de leur centre de vacances pour un séjour de 10 jours au mois d'août. Par ailleurs des flyers concernant l'ensemble de leur offre de colonies de vacances ont été distribués dans les écoles creusoises.

Le bilan de cette première année de partenariat est donc le suivant :

Classes de découvertes :

Deux établissements scolaires sont partis en séjour par le biais de l'association, et donc du partenariat avec les PEP 15 :

- L'Institut Médico-Educatif (IME) du Monteil au Vicomte – 13 jeunes et 5 adultes sont partis à Meschers sur Gironde du 26 au 30 juin 2017.
- L'école de la Celle Dunoise – 34 jeunes et 6 adultes sont partis à Meschers sur Gironde du 29 mai au 1^{er} juin. (1^{er} prix du concours du Centenaire des PEP 23)

Colonie de vacances :

- Les Cavaliers du Bord de Mer : départ organisé à partir de Guéret à destination de Meschers sur Gironde du 2 au 13 août 2017 : 2 enfants sont partis à l'initiative du PRE de Guéret.
- Les Ptis Cavaliers : à Saint Flour : 3 enfants creusois ont rejoint le centre de Saint Flour par leurs propres moyens du 10 au 14 août 2017.

Sébastien VEYRIERES, Directeur des PEP 15, viendra tenir une permanence à Guéret en novembre pour rencontrer les enseignants qui souhaiteraient organiser un séjour en classe de découverte.

Bernard CUBIZOLLES,
Secrétaire Général



Salim AIT LARBI,
Directeur associatif

